

PARLEMENT DE WALLONIE

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ACTION SOCIALE

BULLETIN DES TRAVAUX

Date :	mardi 9 décembre 2025	Heure :	9h32 et 14h01
Lieu :	Parlement de Wallonie, rue Notre Dame à Namur – Salle Marie Mineur (9)		

La Commission de la santé, de l'environnement et de l'action sociale se réunit sous la présidence de M. Lepine, Président.

1 ORGANISATION DES TRAVAUX

1 Examen de l'arriéré

La Commission procède à l'examen de son arriéré.

2 L'agriculture sociale – Auditions

La Commission décide de procéder jeudi 22 janvier 2026 conjointement avec la Commission de l'agriculture, de la nature et de la ruralité à l'audition :

- de la Fondation Terre de vie en lieu et place de l'ASBL TerreEnVie ;
- de M. Dethier et Mme Ramelot, Directeur général et Inspectrice générale du Département de l'Action sociale du Service public de Wallonie Intérieur et Action sociale (SPW IAS).

2 AUDITIONS

3 PROJETS ET PROPOSITIONS

1 **Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 (Doc. 412 (2025-2026) N° 1)**

Désignation d'un rapporteur : à l'unanimité des membres, Mme Jacqmin est désignée en qualité de rapporteuse.

Exposé particulier afférent aux compétences du Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale (Doc. 411 (2025-2026) N° 1 – Annexes 5 et 5bis) et (Doc. 412 (2025-2026) N° 1 – Annexes 5 et 5bis)

Budget des Unités d'administration publique (Doc. 411 (2025-2026) N° 1 – Annexes 10 *partim* et 10bis *partim*) et (Doc. 412 (2025-2026) N° 1 – Annexes 10 *partim* et 10bis *partim*)

Après avoir entendu un exposé de M. Coppieters, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Économie sociale, la Commission procède à la discussion générale.

Question orale de Madame Christie MORREALE à Monsieur Yves COPPIETERS, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale, sur les mesures d'anticipation des conséquences sociales de la réforme fédérale des allocations de chômage

Question orale de Madame Veronica CREMASCO à Monsieur Yves COPPIETERS, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale, sur la fin de la subvention régionale à la Coordination wallonne des collectifs et associations en soutien aux migrants en errance

Question orale de Madame Veronica CREMASCO à Monsieur Yves COPPIETERS, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale, sur la survie des opérateurs d'initiatives locales d'intégration (ILI)

Question orale de Madame Veronica CREMASCO à Monsieur Yves COPPIETERS, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale, sur la difficulté des agences-conseil en économie sociale (ACES) face aux retards des budgets wallons dans le cadre des financements européens

M. Coppieters, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Économie sociale, répond aux questions orales reprises ci-dessus.

Vote

La Commission de la santé, de l'environnement et de l'action sociale recommande, par 6 voix contre 4, à la Commission des affaires générales, du budget, des relations internationales et du bien-être animal l'adoption du projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026, pour les sections et programmes afférents aux compétences *ratione materiae* du Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Économie sociale.

Rapport

À l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

2 **Projet de décret-programme portant diverses mesures budgétaires (Doc. 408 (2025-2026) N° 1 et 1bis)**

Chapitre 5 – Modification du décret fiscal du 22 mars 2007 favorisant la prévention et la valorisation des déchets en Région wallonne et portant modification du décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales directes – Article 11

Chapitre 14 – Modifications du Code de l'Environnement – Articles 63 à 66

Projet de décret-programme portant diverses mesures budgétaires pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (Doc. 409 (2025-2026) N° 1)

Chapitre 5 – Modifications du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé – Articles 16 à 19

Chapitre 6 – Dispositions diverses – Article 23

Désignation d'un rapporteur : à l'unanimité des membres, Mme Vandorpe est désignée en qualité de rapporteuse.

Après avoir entendu un exposé de M. Coppieters, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Économie sociale, la Commission procède à la discussion générale.

Votes sur le projet de décret-programme (Doc. 408)

Article 11

L'article 11 est adopté à l'unanimité des membres.

Article 63

L'article 63 est adopté à l'unanimité des membres.

Articles 64 à 66

Les articles 64 à 66 sont adoptés par 6 voix et 4 abstentions.

Votes sur le projet de décret-programme (Doc. 409)

Articles 16 à 19

Les articles 16 à 19 sont adoptés par 6 voix et 4 abstentions.

Article 23

L'article 23 est adopté par 6 voix et 4 abstentions.

Rapport

À l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

3 **Projet de décret modifiant le décret fiscal du 22 mars 2007 favorisant la prévention et la valorisation des déchets en Région wallonne et portant modification du décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales directes (Doc. 430 (2025-2026) N° 1)**

Désignation d'un rapporteur : à l'unanimité des membres, Mme Jacqmin est désignée en qualité de rapporteuse.

Après avoir entendu un exposé de M. Coppieters, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Économie sociale, la Commission procède à la discussion générale.

Votes

Article 1er

L'article 1er est adopté par 7 voix et 3 abstentions.

Articles 2 et 3

Les articles 2 et 3 sont adoptés par 6 voix et 4 abstentions.

Article 4

L'article 4 est adopté par 7 voix et 3 abstentions.

Articles 5 et 6

Les articles 5 et 6 sont adoptés par 6 voix et 4 abstentions.

Articles 7 à 12

Les articles 7 à 12 sont adoptés par 7 voix et 3 abstentions.

Article 13

L'article 13 est adopté par 6 voix et 4 abstentions.

Vote sur l'ensemble

Par 6 voix et 4 abstentions, la Commission de la santé, de l'environnement et de l'action sociale recommande l'adoption du projet de décret par l'assemblée plénière.

Rapport

À l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

4 DEBATS

5 INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Interpellations et questions orales développées

- 1 **Question orale de Monsieur Freddy MOCKEL à Monsieur Yves COPPIETERS, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale, sur les dégâts environnementaux causés par les laboratoires clandestins de drogues de synthèse**
- 2 **Question orale de Monsieur Freddy MOCKEL à Monsieur Yves COPPIETERS, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale, sur l'état des préparations wallonnes pour l'introduction d'un système de consigne et le soutien des producteurs de canettes**
- 3 **Question orale de Madame Christie MORREALE à Monsieur Yves COPPIETERS, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale, sur la subsistance de pratiques discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH dans le domaine de la santé**

PARTICIPATION AUX TRAVAUX

Présents

Mme Véronique DURENNE, M. Vincent PALERMO, Mme Caroline TAQUIN, Mme Stéphanie THORON
Mme Valérie DEJARDIN, M. Jean-Pierre LEPINE, Mme Sabine ROBERTY
Mme Marie JACQMIN, Mme Mathilde VANDORPE
Mme Rachida AIT ALOUHA

Assiste(nt) à la réunion

Mme Jamila AMMI, Mme Alice BERNARD, Mme Veronica CREMASCO, Mme Sophie FAFCHAMPS (Art.47.4), M. Freddy MOCKEL, Mme Christie MORREALE
M. Yves COPPIETERS, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale

Date de la prochaine réunion : le mardi 6 janvier 2026.

La réunion s'est clôturée à 23h02.